

DEALS

DROIT GENERAL DES AFFAIRES

Sept cabinets sur la reprise d'Agatha par Thom Group

A l'issue d'une bataille âprement disputée et d'un nombre particulièrement élevé d'offres, le tribunal de commerce de Bobigny a choisi pour la reprise en plan de cession du groupe Agatha le 26 février 2020 celle du consortium de bijoutiers, composé d'Altesse et de Thom Group. L'acquisition inclut notamment la reprise des actifs français et de plusieurs filiales étrangères, permettant de préserver près de 70% des emplois du groupe en Europe répartis sur plus de 75 points de vente repris. Les sociétés portant l'enseigne de bijoux Agatha, acquise en 2006 par le groupe hongkongais King Power, ont été contraintes de déclarer leur état de cessation des paiements le 30 octobre 2020. Le groupe avait notamment pâti de la crise sanitaire, de la concurrence digitale et du mouvement des gilets jaunes. Par jugements en date des 5 novembre et 15 décembre 2020, le tribunal de commerce de Bobigny a ouvert des procédures de redressement judiciaire au profit des quatre principales filiales françaises du groupe. La reprise d'Agatha par Thom Group et Renaissance Luxury Group, via sa filiale Altesse, a pour but de développer la marque à l'international, notamment en Asie et en Europe, et de renforcer sa position d'acteur majeur sur son marché par la consolidation de ses canaux de distribution. **White & Case** a conseillé Thom Group avec **Saam Golshani**, associé, **Alexandre Balat** et **Alice Léonard** en restructuring ; **Jean Paszkudzki**, conseil, en corporate ; **Alexandre Jaurett**, associé, et **Dany Luu** en social ; **Clara Hainsdorf**, associée, et **Mûre Maestrati** en propriété intellectuelle ; **Brice Engel**, associé, et **Anne Sauvebois-Brunel** en immobilier et **Orion Berg**, conseil, en antitrust. **Ashurst** a accompagné Altesse, avec **Noam Ankri**, associé, **Cyrine Abdelmoula**, conseil, et **Astrid Hubert-Benoist** en restructuring et **Michaël Cousin**, associé, et **Marie Florent** en concurrence. **August Debouzy** a assisté le groupe Agatha (Agatha SA, Agatha Diffusion, Société Fontaas et Cie, Société Seize) ainsi que son actionnaire King Power avec **Laurent Cotret**, associé, et **Armelle Loste** en restructuring. **Gide Loyrette Nouel** a par ailleurs représenté King Power avec **Guillaume Rougier-Brierre** et **Jean-Gabriel Flandrois**, associés, en M&A, **Nadia Haddad**, conseil, et **François Lépany** en restructuring. **PLM Avocats** a conseillé le groupe Bijou Français avec **Patricia Le Marchand**, associée, et **Morgane Michel** pour la présentation d'une des offres concurrentes portant sur les titres de la société Fontaas et Cie, filiale d'Agatha, en vue d'un plan de redressement. **Baker & McKenzie** a assisté le groupe Youngor avec **Hector Arroyo**, associé, **Léa Marlière** et **Antoine Santoni** pour la présentation d'une des offres concurrentes. **Weil, Gotshal & Manges** a conseillé Sobior, autre candidat à la reprise, avec **Jean-Dominique Daudier de Cassini**, associé, **Eugénie Amri**, conseil, et **Sylvain Bouctot** en restructuring.

Trois cabinets sur l'acquisition de la Tour Altaïs

Le fonds émirati Gulf Islamic Investments (GII) a annoncé l'acquisition de la Tour Altaïs, un ensemble immobilier à usage de bureaux

entièrement restructuré situé à Montreuil, pour un montant d'environ 250 millions d'euros. L'immeuble a été vendu par un consortium d'investisseurs comprenant Arpent Capital, Maple Knoll Capital et des fonds gérés par Oaktree Capital Management. La Tour Altaïs comprend deux bâtiments de respectivement 28 et 16 étages, totalisant 37 500 m² de surface locative. Elle est actuellement louée à 99% sur une durée moyenne de bail de douze ans à plusieurs locataires, parmi lesquels la mairie de Montreuil qui occupe 18 000 mètres carrés et la direction commerciale d'Air France. L'actif dispose des labels environnementaux HQE «Exceptionnel» et LEED. Cette transaction marque la première acquisition de GII à Paris et la plus importante acquisition immobilière de la société à ce jour, portant la valeur de ses investissements totaux en Europe (dont au Royaume-Uni) à près de 665 millions d'euros. **Clifford Chance** a conseillé le consortium de vendeurs avec **François Bonteil**, associé, **Anne-Sophie Plé** et **Adeline Lefaucheur**, conseils, et **Xavier Vaury** sur les aspects juridiques transactionnels, ainsi qu'avec **Omar El Arjoun**, conseil, en fiscal. GII a été accompagné par **Lacourte Raquin Tatar** avec **Jean-Yves Charriau**, associé, **Sophie Duboy**, conseil, et **Enora Mangin** en fiscal et structuration ainsi que par **Allen & Overy** avec **Xavier Jancène**, associé, **Alix Pallier** et **Corentin Dolivet** en immobilier, et par **Caroline Delavet**, associée, et **Arnaud Terren** en financement.

FUSIONS-ACQUISITIONS

Trois cabinets sur le rachat de Mes-Placements.fr

La société de courtage en produits financiers Meilleurtaux est entrée en négociation exclusive en vue du rachat de Mes-Placements.fr, acteur 100% digital de l'épargne et de la gestion de patrimoine. Mes-Placements.fr, précurseur indépendant de l'épargne et de l'assurance-vie en ligne créé en 1999 par Eric Girault, a développé quatre grands domaines d'expertise : l'assurance-vie, l'épargne retraite, la défiscalisation et les SCPI. Au terme d'une forte croissance, l'entreprise compte aujourd'hui près de 32 000 clients pour environ 1,4 milliard d'euros d'encours sous gestion. L'ensemble composé de Mes-Placements.fr et MeilleurPlacement.com (auparavant appelé MonFinancier, acquis par le groupe en 2019) constituera le pôle épargne du groupe Meilleurtaux, représentant 45 000 clients et plus de 2,5 milliards d'euros d'actifs, soit le premier acteur digital indépendant de l'épargne en France. **Degroux Brugère** a accompagné Meilleurtaux avec **Augustin Fleytoux**, associé, et **Oriane Rocher** sur les aspects transactionnels et la due diligence juridique. **Claris Avocats** a accompagné le management de Meilleurtaux avec **Jean-Pascal Amoros**, associé, et **Léopoldine Mauvais** pour structurer l'investissement des managers de Mes-placements.fr au sein du groupe Meilleurtaux. **Viguié Schmidt & Associés** a conseillé Mes-placements.fr et Eric Girault, fondateur et P-D.G. de la société, avec **Nicolas Viguié**, associé, et **Emile Troboul** en corporate et transactionnel et **Christel Alberti**, associée, et **Mélanie Texeira** en fiscal.